

*Version actualisée du 05/10/2025*

*Programme valable pour les sessions de formation 2025/2026*

# ASPECTS JURIDIQUES DE LA MALTRAITANCE, ASPECT ETHIQUE DE LA BIENTRAITANCE

## Programme de formation

Contact Sens et Pratiques

**Fabrice DELADOEUILLE**

Mél : [fdeladoeuille@sensetpratiques.fr](mailto:fdeladoeuille@sensetpratiques.fr)

## LE CONTEXTE

Le développement de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance constituent une priorité dans le secteur social et médico-social comme dans le secteur sanitaire.

La bientraitance est une démarche globale de prise en charge de l'usager dont l'objectif est le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance.

En effet, la bientraitance s'acte dans une dynamique continue de questionnement et de regard critique et positif des pratiques quotidiennes. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'usager en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance. Ainsi, la bientraitance ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. Elle n'est ni le contraire logique, ni le contraire pragmatique de la maltraitance.

Or, les professionnels sont souvent en difficulté pour identifier les pratiques maltraitantes, prévenir ses risques et mettre en place une démarche de bientraitance telle que l'envisage la HAS.

L'objectif de cette formation est d'avoir une meilleure connaissance des risques de maltraitance par les professionnels et de trouver à travers une méthodologie de réflexion éthique des réponses adaptées aux situations complexes et singulières rencontrées par les professionnels et les usagers afin de s'inscrire dans une réelle démarche de bientraitance et donc de réduction des risques de maltraitance.

Les professionnels peuvent être confrontés à des situations posant la question de la maltraitance vis-à-vis des personnes qu'ils accompagnent quotidiennement.

Le phénomène de maltraitance reste en effet souvent difficile à appréhender, de par la complexité des situations et le quotidien des professionnels.

Les nouvelles pathologies rencontrées, ainsi que la complexité des prises en charge, doivent amener les professionnels à réfléchir sur ces évolutions et mettre en place des actions de prévention en lien avec la bientraitance.

Les actions de prévention et de pérennisation constituent un apport de qualité et de sécurité dans l'amélioration des pratiques professionnelles. Cette formation réalisée se propose d'instaurer ou d'optimiser une culture de la Bientraitance à travers l'appropriation d'une méthodologie de réflexion éthique.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir la notion de bientraitance. En faire un enjeu au quotidien par un savoir-être adapté.
  - Identifier les différents aspects de la maltraitance et en connaître les facteurs de risques.
  - Acquérir des connaissances sur la notion de responsabilité juridique
  - Réfléchir/Acquérir des outils facilitant une prise en charge bientraitante et pérenniser leur utilisation.
  - Développer des interventions qui augmenteront le niveau de satisfaction et de bien-être de la personne accompagnée.
  - Valoriser le travail en équipe interdisciplinaire favorisant une mobilisation en continu des questionnements éthiques.
  - Savoir définir, via une réflexion collective et transversale, des règles de pratiques professionnelles respectueuses de la situation singulière de chaque résident.
- 

## PARCOURS PEDAGOGIQUE

Après la présentation des participants, des attentes, des objectifs et du déroulé de la formation, une évaluation des connaissances est faite à partir d'un quiz individuel et anonyme.

Le déroulé pédagogique se décline en modules cohérents décrits pages suivantes :

## Module 1 : 1 journée

### Bientraitance et risque de maltraitance : aspects juridiques et éthiques

#### Objectifs

- S'interroger sur ses propres comportements et pratiques en tant que professionnel. Susciter une réflexion dans le but d'identifier des problématiques inhérentes à l'exercice professionnel.
- Acquérir la notion de bientraitance. En faire un enjeu au quotidien par un savoir-être adapté.
- Identifier les différents aspects de la maltraitance et en connaître les facteurs de risques.
- Appréhender la notion de la maltraitance par le prisme du droit.
- Comprendre la notion de signalement judiciaire et l'information préoccupante
- S'approprier les notions de responsabilité civile, pénale, administrative, disciplinaire.

#### Contenu

- Qu'est-ce que la maltraitance ?
- La notion de maltraitance en droit.
- Les différents types de responsabilité.
- Le traitement des actes de maltraitance.
- Les outils de préventions de la maltraitance.
- Les représentations de la bientraitance au sein de l'établissement
- La bientraitance par le projet personnalisé (RBPP ANESM)
- Bientraitance et positionnement professionnel

#### Méthode

- Apports théoriques et échanges avec les participants
- Ateliers

#### Supports pédagogiques

- Support de synthèse du module

## Module 2 : 1 journée

### La démarche éthique comme outil d'une pratique bientraitante

#### Objectifs

- Définir ce qu'est l'éthique.
- Choisir et s'approprier une méthode de réflexion éthique.
- Réfléchir/Acquérir des outils facilitant une prise en charge bientraitante et pérenniser leur utilisation.
- Valoriser le travail en équipe interdisciplinaire favorisant une mobilisation en continu des questionnements éthiques.
- Savoir définir, via une réflexion collective et transversale, des règles de pratiques professionnelles respectueuses de la situation singulière de chaque résident.
- Identifier à froid les avantages et les difficultés de la méthode

#### Contenu

- L'éthique comme branche de la philosophie : définition des concepts ;
- Présentation de différentes démarches de réflexion éthique ;
- L'éthique médicale rapportée au médico-social ;
- L'éthique réflexive ;
- Proposition de résolution de situations complexes :
  - ✓ Les situations emblématiques repérées par les professionnels ;
  - ✓ Expérimentation d'une méthode d'analyse des situations.

#### Méthode

- Apports théoriques et échanges avec les participants
- Ateliers de résolution de situations complexes à partir d'une méthodologie
- Illustrations et études de cas

#### Supports pédagogiques

- Support de synthèse du module

En fin de formation, les participants sont à nouveau évalués avant un temps de bilan à chaud en présence de la direction.

## MODALITES DE LA FORMATION

### Prérequis

Travailler dans le secteur social ou médico-social.

### Méthode

Formation dispensée en présentiel sous forme de contenus théoriques, dispensation d'outils méthodologiques et de temps de travail d'analyse de situations supervisés par le formateur.

### Public

La formation proposée par Sens et Pratiques s'adresse à tout professionnel confronté aux questions que pose la relation d'accompagnement aux personnes accompagnées.

En vue de répercussions concrètes dans le fonctionnement d'un service, il est fortement recommandé que plusieurs membres d'une même équipe voire l'équipe dans son ensemble participent à la même session de formation. Pour les mêmes raisons, la participation des cadres est essentielle.

En vue de faciliter les échanges entre stagiaires, un groupe est constitué de 10 à 15 personnes maximum

### Durée

2 jours / 14 heures

### Conditions matérielles

- Équipement informatique : Écran, vidéoprojecteur, accès WIFI souhaité
- Équipement papier : Paperboard- feutres et feuillets
- Salle de formation : Tables et chaises, porte- manteaux, accessible au public en situation de handicap

### Dates

A définir

### Modalités d'évaluation

Les stagiaires seront évalués sur leurs connaissances en début et fin de formation par la passation d'un QCM anonyme.

## Modalité de contact et délais d'accès

Prise de contact par courrier électronique à l'adresse :

[contact@sensetpratiques.fr](mailto:contact@sensetpratiques.fr)

Réponse sous 72 heures.

---

## FORMATEUR

**Olivier DUCHOSAL**, consultant formateur en droit de la santé, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux.

Olivier est juriste en droit de la santé, titulaire d'un DEA en éthique et droit médical dirigé par Marie-France Callu, faculté de droit de Lyon.

Il anime depuis 17 ans des formations et accompagne des établissements sociaux et médico-sociaux à l'élaboration de projets d'établissement et à l'évaluation interne.

Il enseigne à l'IFROSS, institut de droit de la santé de la faculté de droit de Lyon depuis 2005.

Par ailleurs Olivier a occupé un poste de Directeur Ingénierie de projet, qualité et contrôle interne d'une association de protection de l'enfance située à Lyon.

---

## TARIFS

Le tarif d'une journée de formation est de 1200€.

Le coût pédagogique de la formation est de 2400€ auquel s'ajoute les frais de déplacement.